



# CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS

*Athènes (GRECE) du 21 au 23 mai 2020 Par équipe – 24 mai 2020*

## PROCEDURE D'INSCRIPTION

Responsables de la délégation française:

Cathy ARNAUD – Philippe TAURINES

Conseillers Techniques en charge du secteur des vétérans

Secrétariat : Natalia LE BELGUET – [natalia.lebelguet@ffjudo.com](mailto:natalia.lebelguet@ffjudo.com)

### REGLEMENT UEJ

Cf. document en ligne

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Seules les personnes ayant participé durant la saison en cours à une compétition fédérale au niveau départemental (minimum requis) ou à l'un des tournois du circuit vétérans peuvent s'inscrire.
- Etre licencié(e) pour la saison 2019/2020
- Etre au minimum ceinture marron

Tout athlète et/ou coach souhaitant participer aux Championnats d'Europe vétérans doit être inscrit sur l'extranet avant [le lundi 13 avril 2020](#). C'est obligatoire pour y participer!

### PROCEDURE ET MODALITES FINANCIERES

En accord avec l'organisateur, le règlement des droits d'inscription de la délégation française sera effectué directement par la FFJDA par virement bancaire. Cette disposition permet une plus grande fluidité au niveau des accréditations qui seront gérées sur place par Cathy ARNAUD et Philippe TAURINES pour l'ensemble de la délégation française.

L'inscription nominative et officielle se fait uniquement par la Fédération sur le système JUDOBASE sous réserve du respect de la procédure ci-dessous :

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir :

par mail :

- la copie de votre certificat médical (préconisation de l'Union Européenne de judo),
- la copie de votre passeport civil (deux premières pages) ou de votre carte nationale d'identité afin de permettre à nos responsables de récupérer les accréditations.

par voie postale :

- le coupon-réponse ci-joint faisant état des règlements acquittés (inscriptions, et, éventuellement si besoin carte FIJ)



## CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS

- le chèque à l'ordre de la FFJDA correspondant aux frais d'inscription (125€ par combattant)

### **Athènes (GRECE) du 21 au 23 mai 2020 Par équipe – 24 mai 2020**

Adresse postale :

FFJDA – Championnat d'Europe Vétérans 2020 – 21/25, avenue de la porte de Châtillon 75014 PARIS

#### **+ CARTE FIJ (LICENCE INTERNATIONALE)**

Si vous n'êtes pas déjà inscrit dans le système judobase (carte IJF), vous devez également obtenir la licence internationale (carte FIJ).

Afin de la créer, merci de nous faire parvenir :

- Votre nom et prénom avec le numéro de licence
- Votre photo d'identité (une photo prise avec un smartphone sur fond blanc suffit)
- Le règlement de 40 € soit par chèque à l'ordre F.F.J.D.A., soit par virement (demandez notre RIB)

Cette carte (valable à vie) est surtout virtuelle et n'est jamais requise lors des accréditations.

La Fédération Internationale de judo nous fait parvenir les cartes après 2-3 mois après la commande. Les cartes sont distribuées lors des championnats d'Europe ou du monde vétérans par nos responsables. Nous ne faisons aucun envoi par courrier.

#### **+ COACH**

Dans le cas où vous êtes suivi par un coach sur place, celui-ci devra être inscrit également sur le système de la FIJ JUDOBASE.

#### **+ CONTROLE JUDO GI**

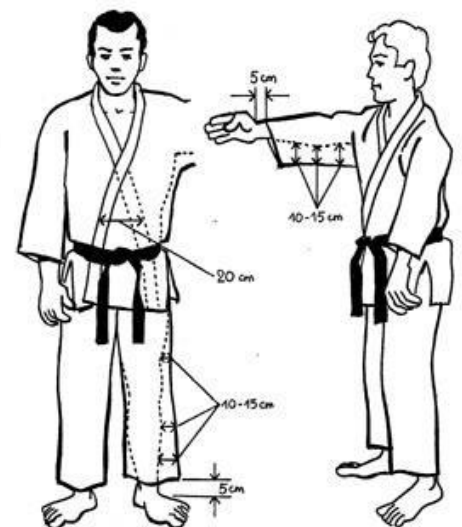
Judogi blanc et judogi bleu (paragraphe 16 du règlement de la compétition). Il n'y a aucune obligation de judogi estampillé FIJ.

Les combattants devront porter un judogi correspondant aux normes suivantes :

a) Confectionné avec solidité, en coton ou matière similaire, en bon état (sans accroc, ni déchirure).

b) De couleur blanche ou de couleur bleue

c) La veste devra être suffisamment longue pour couvrir les hanches et suffisamment ample pour arriver aux mains lorsque les bras sont tendus le long du corps. La veste sera suffisamment large pour permettre de la croiser au niveau de la cage thoracique sur au moins 20 cm. Le bas des manches de la veste doit arriver au maximum à hauteur de l'articulation du poignet et au minimum à 5 cm





## CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS

au-dessus de celle-ci. Un espace de 10 à 15 cm (y compris les bandages) devra séparer le bras sur toute la longueur de la manche.

d) Les pantalons, vierges de tout marquage, seront suffisamment longs pour couvrir les jambes et arriveront au maximum à l'articulation de la cheville et au minimum 5 cm au-dessus.

### *Athènes (GRECE) du 21 au 23 mai 2020 Par équipe – 24 mai 2020*

e) Une ceinture de 4 à 5 cm de large en fort tissu sera nouée par-dessus la veste; cette ceinture sera d'une couleur correspondant au grade du combattant et sera nouée par un nœud plat au niveau de la taille en faisant deux fois le tour de celle-ci. Les pans de la ceinture seront d'une longueur de 20 à 30 cm. La ceinture devra être suffisamment serrée pour éviter que la veste ne sorte de celle-ci.

#### MARQUAGES ET PUBLICITE

L'espace sur les épaules (25cm x 5 cm sur les deux côtés droit et gauche) et sur les bras (10cm x 10cm sur les deux cotés) peut être utilisé pour les fournisseurs de l'UEJ ou pour les sponsors de la Fédération ou du Judoka, à l'exception d'un autre fournisseur de Judogi. L'espace sur la poitrine droite (5cm x 10cm) peut être utilisé par les fédérations et leurs judokas pour leur propre usage.

Le logo d'une marque Judogi ne peut être utilisé que s'il correspond à la marque du Judogi lui-même et s'il s'agit d'un fournisseur de l'UEJ.

Veillez noter que sur tous les espaces publicitaires, il est strictement interdit de promouvoir le tabac, l'alcool et toutes substances interdites dans le cadre de la lutte contre le dopage, de tout produit, bien ou service contraire à la morale ou aux bonnes mœurs.

L'espace sur la poitrine gauche (10cm x 10cm) peut être utilisé pour les couleurs nationales ou l'emblème national correspondant au code du CIO sur le dossard (les emblèmes régionaux ou de club ne sont pas autorisés). Toutes les autres marques sur le Judogi, comme les logos de la marque Judogi, le nom de Judoka, etc. doivent être conformes aux Règles Judogi de la FIJ. Des informations détaillées sont disponibles sur <http://www.eju.net/statutes>

#### DOSSARDS

Les judogi devront obligatoirement comporter le dossard officiel EJU/IJF qui doit être commandé sur le site : [www.mybacknumber.com](http://www.mybacknumber.com) ou [www.ijfbacknumber.com](http://www.ijfbacknumber.com) (attention environ 4 semaines de délai pour la livraison). Ce dossard comporte le nom du compétiteur ainsi que l'abréviation du comité national olympique (FRA). Aucun autre dossard ne sera accepté, disqualification du combattant en cas d'absence.

La partie publicitaire autocollante peut être confiée au chef de délégation durant les accréditations, les compétiteurs colleront eux-mêmes le sticker sur la partie vierge du dossard en utilisant une colle spécifique

#### HEBERGEMENT

Point 12 du règlement. **Il n'y a pas d'obligation de réserver dans un hôtel officiel.**



## CHAMPIONNAT D'EUROPE VETERANS

### TRANSFERT

Paragraphe 13 du règlement

Les transferts entre l'aéroport, l'hôtel et la salle de compétition sont proposés uniquement aux personnes hébergées par organisateur.